

MAIRIE DE RANVILLE

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Procurations : 5
Votants : 19

Date de convocation : 14 janvier 2011

L'an deux mil onze, le vingt janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ranville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ADELAÏDE, Maire.

Présents : Messieurs Jean-Luc ADELAÏDE, François VANNIER, Alain BISSON, Jean-Luc DAVENEL, Mesdames Martine MAUDUIT-TRAGUET, Annette TAUPIN, Messieurs Daniel BOUTRY, Daniel DESRETTES, Roland GUELLE, Lionel LEVERRIER, Bruno RENVOISE, Mesdames Marie-Christine ANDRE-ETIENNE, Madame Annabel EVENO-SAGOT, Monique LEGROS.

Absent excusé : Monsieur Thierry LATINI a donné procuration à Monsieur Alain BISSON ; Madame Sonia TESSIER a donné procuration à Madame Annabel EVENO-SAGOT ; Monsieur LUSTIERE a donné procuration à Monsieur Daniel DESRETTES ; Monsieur Jean-Marc BRIERE a donné procuration à Monsieur Jean-Luc ADELAÏDE ; Madame Gaëlle FONTENEAU a donné procuration à Madame Martine MAUDUIT-TRAGUET (jusqu'à son arrivée).

Secrétaire de séance : Madame Annette TAUPIN

COMPTE-RENDU DETAILLE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 20 JANVIER 2011

A l'ordre du jour :

Intervenant :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| O) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion | M. LE MAIRE |
| I) Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire | M. LE MAIRE |
| II) Approbation de la modification du PLU | Mme MAUDUIT-TRAGUET |
| III) Délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder à la cession de la parcelle ZB 101 | M. VANNIER |
| IV) Approbation de la modification des statuts de CABALOR | M. VANNIER |

Informations et questions diverses (ne donnant pas lieu à délibération)

O) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la dernière réunion.

I) Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire

Exposé de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rend compte aux conseillers des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

➤ Travaux d'aménagement de la RD 37

Le 1^{er} décembre 2010, Monsieur le Maire a signé les dossiers de marché des entreprises Martragny et AEV 2000.

II) Approbation de la modification du PLU

Exposé de Madame MAUDUIT-TRAGUET

Par arrêté n°21/2010 du 26 août 2010 a été ouverte l'enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, nécessaire au projet d'implantation de zone d'activités envisagé par CABALOR.

Le 28 octobre 2010, Monsieur le Commissaire enquêteur a remis son rapport contenant ses conclusions motivées et avis, rapport entériné par le Conseil municipal le 18 novembre 2010.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification du PLU.

III) Délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder à la cession de la parcelle ZB 101

Exposé de Monsieur VANNIER

Les médecins et la podologue établis à RANVILLE ont sollicité la commune concernant un projet de cabinet médical, afin de connaître les opportunités foncières sur le territoire communal. La commune a proposé aux médecins l'acquisition de la parcelle ZB 101, située le long de la RD 37. Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 37, une portion de cette parcelle sera réservée au passage de la piste cyclable. Pour des raisons de commodité d'accès au cabinet, est également envisagée la cession d'une portion de la parcelle ZB 40.

Madame LEGROS demande si cette portion supplémentaire est située sur la parcelle ZB 101.

Monsieur le Maire lui répond qu'elle est située sur la parcelle ZB 40, et précise que le Conseil doit donner son accord sur les deux cessions envisagées.

Monsieur DESRETTES demande à la charge de qui sera effectué le bornage.

Monsieur VANNIER répond que les métrage et bornage sont à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire insiste sur l'urgence du dossier : les divers réseaux doivent être installés.

Monsieur DESRETTES demande si ces cessions seront effectuées à titre gratuit. Monsieur le Maire répond qu'elles seront cédées au prix de 20 € HT/m².

Monsieur LEVERRIER s'interroge sur les autres professions médicales de la commune, Monsieur VANNIER répond que les infirmières loueront un local au sein du cabinet, et que les kinésithérapeutes sont en cours d'investissement à Merville-Franceville.

Monsieur DESRETTES remarque qu'à moyen terme, il n'y aura plus de kinésithérapeutes à Ranville, Monsieur VANNIER répond que cela dépend de la décision du propriétaire du local où exercent actuellement les kinésithérapeutes.

Madame MAUDUIT-TRAGUET cite l'exemple d'une commune où des locaux supplémentaires avaient été prévus pour permettre l'éventuel établissement d'un kinésithérapeute.

Monsieur VANNIER précise que la SCI propriétaire du centre commercial de Ranville avait proposé de réfléchir à la construction de locaux si des professionnels de la santé étaient intéressés.

Madame MAUDUIT-TRAGUET demande s'il existe une garantie pour éviter une revente rapide de la parcelle.

Monsieur le Maire répond qu'une demande sera faite auprès du notaire pour savoir si peut être insérée dans l'acte de vente une clause de priorité de rachat.

Monsieur GUELLE demande si les médecins vont se constituer en SCI. Monsieur VANNIER répond qu'ils seront constitués en SCI médicale.

Madame LEGROS demande si la portion de la parcelle ZB 40 est plantée, et précise que le PLU prévoit des obligations de planter. Monsieur le Maire répond qu'il est possible d'enlever les plantations actuelles.

Monsieur le Maire ajoute que les médecins désirent déménager car leurs locaux actuels ne sont plus adaptés.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord de principe concernant la proposition de cession d'une portion des parcelles ZB 101 et ZB 40.

IV) Approbation de la modification des statuts de CABALOR

Exposé de Monsieur VANNIER

Les modifications ont eu essentiellement pour objet la clarification des compétences de CABALOR et l'adaptation de la terminologie utilisée aux différentes modifications législatives, dans les domaines des compétences obligatoires de CABALOR, de la politique du logement et du cadre de vie, de la voirie, de l'éclairage public.

Arrivée de Madame Gaëlle FONTENEAU à 19h30

Ces statuts modifiés ont été adoptés à l'unanimité lundi 17 janvier 2011 par le Conseil communautaire. Monsieur VANNIER précise qu'après l'adoption par le Conseil communautaire, une majorité des communes doit les approuver afin que le Préfet puisse prendre son arrêté.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts de CABALOR.

Séance levée à 20 heures

TOUR DE TABLE

❖ Monsieur Alain BISSON

Le Ranville Info paraîtra première quinzaine de février.

Les vœux de CABALOR auront lieu vendredi 21 janvier 2011.

Le Conseil Communautaire a eu lieu le lundi 17 janvier 2011.

Acquisition des locaux Grandsire par CABALOR: une commission a été créée pour réfléchir à leur destination.

❖ Madame Marie-Christine ANDRE

Problèmes de distribution de courrier à la Poste. Un courrier sera envoyé à la Direction de la Poste.

❖ Monsieur Daniel DESRETTES

Réunion de présentation de l'éclairage LED du nouveau lotissement à Gonneville-en-Auge le jeudi 13 janvier 2011 : la zone d'éclairage est beaucoup plus réduite, avec un surcoût d'environ 200€ par lampadaire, d'où le questionnement sur l'amortissement d'un tel équipement. Il remarque qu'à terme, il faudra remplacer l'ensemble de l'éclairage car les ampoules finiront par être introuvables.

❖ Monsieur Lionel LEVERRIER

Projet d'exposition de photographies proposé à CABALOR : ce serait bien que CABALOR ait une politique promotionnelle du territoire, mais un tel projet n'entre pas dans les compétences de la communauté de communes.

Monsieur VANNIER précise qu'il manque des fonds à l'auteur du projet.

Madame Annette TAUPIN remarque que CABALOR a été échaudé par le succès mitigé du Cabathlon, et demande si le comité de pilotage instauré initialement pour ce projet existe toujours.

Monsieur VANNIER indique que le Président de CABALOR a refusé de faire partie de l'association créée par l'initiateur du projet d'exposition photographique.

❖ Monsieur Bruno RENVOISE

Il s'interroge sur le remplacement prochain, au théâtre, du cadre métallique, ainsi que sur l'isolation nécessaire du rideau de fer et le rafraîchissement de la peinture.

Il signale que la rampe d'escalier à Longueval est complètement cassée.

❖ Madame Monique LEGROS

Un recours a été effectué contre un permis de construire accordé par Monsieur le Maire.

Problème des berges de l'Orne qui s'affaissent : une réunion a eu lieu à la DDTM pour présenter un diagnostic, ainsi qu'une visite sur place avec des représentants du Conseil Général.

Monsieur le Maire ajoute que c'est un dossier important, car le projet de piste cyclable ne doit pas être entravé. A ce sujet, Monsieur le Maire précise que le ScoT de Caen-Métropole a été arrêté au mois de décembre 2010 et que le mobil-home situé sur les berges de l'Orne est en cours de démantèlement.

Madame Martine MAUDUIT-TRAGUET apporte une précision concernant le ScoT : une proposition avait été faite pour que le dépôt pétrolier de Caen soit transféré sur le Yard de Ranville ; après intervention de la commune de Ranville et de la communauté de communes, cette proposition a été retirée du projet.

❖ Monsieur Daniel BOUTRY

Il annonce une réunion prochaine avec Monsieur le Maire et Monsieur Roland GUELLE pour discuter des vestiaires de foot.

❖ Madame Martine MAUDUIT-TRAGUET

Concernant la certification Fredon, le Conseil Général n'envisage pas d'organiser une manifestation avant la prochaine Foire de Caen, ce qui n'empêche pas la commune d'organiser quelque chose en interne.

Le rallye pédestre organisé par la commission environnement aura lieu le week-end du 9 avril 2011.

❖ Madame Annette TAUPIN

Elle remercie les élus qui ont participé à l'arbre de Noël de la commune.

Accueil d'une délégation australienne mercredi 19 janvier 2011 concernant l'inhumation du pilote australien retrouvé dans une épave de Spitfire dans l'estuaire de l'Orne.

La prochaine commission Vie du village aura lieu le 8 février 2011.

L'exposition « Histoire d'hommes : SMN » aura lieu du 9 au 18 avril 2011.

Le repas des aînés aura lieu le 17 avril 2011.

❖ Monsieur le Maire

Futurs ateliers des services techniques communaux : l'acte de vente a été signé cette semaine, avec un impératif de construire dans un délai de 4 ans.

Reprise par la commune des tombes en état d'abandon, débutée en janvier 2011.

Lotissement « Le Clos Fleuri » : concernant l'attribution des parcelles, l'étude des demandes est en cours.

L'un des agents des services techniques, embauché par le biais d'un C.A.E., a trouvé un employeur pour sa période d'immersion.